


Fiche tarifaire n°1

CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2023-2024

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		Formule ENERGIE (pour l'année)		ou Formule SERENITE (pour le cycle)		A l'inscription
 3 ^{ème} Prépa Métiers	992 €*	49,60 €	1 x 760,40 €	9 x 90 €	+	182 €		
CAP PSR	1 332 €**	66,60 €	1 x 1 021,40 €	20 x 121 €	+	244 €		
CAP EPC	1 021 €*	51,05 €	1 x 767,95 €	20 x 92 €	+	202 €		
BAC Pro MA	1 295 €*	64,75 €	1 x 972,25 €	31 x 117 €	+	258 €		
BAC Pro ASSP	1 295 €*	64,75 €	1 x 972,25 €	31 x 117 €	+	258 €		

*Formation SST incluse

*CAP PSR : Repas inclus 2 fois par semaine (dans le cadre des travaux pratiques)

-5 %

- Paiement en 1 fois (oct 2023).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

-10 %

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

-15 %

- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)

Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.